

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 05 novembre à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement, conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, ROSSI Xavier, VINCENT BEAUFRERE Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, BERNOU Philippe, BECH Françoise, FRANCOIS Pascale, VINCENT Pierre, NOTO CAMPANELLA Camille, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angéline, BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, HOSNI Mohammed, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain

Nombre de Conseillers	
En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Délibérations : 2024-88
Objet : Intercommunalité/
Rapport annuel sur le Prix et
la Qualité du Service public
de l'Eau 2023

Nomenclature Contrôle
de légalité 5.7

Absents excusés : MILLET Gaétan a donné pouvoir à FRANCOIS Pascale

Secrétaire de séance : NOTO CAMPANELLA Camille

Madame le Maire rappelle/expose :

- La compétence eau potable a été transférée à Saint-Etienne Métropole le 1^{er} janvier 2016,
- Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable,
- Ce rapport doit être présenté au Conseil Métropolitain puis à l'assemblée délibérante de chaque commune dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération,
- Ce rapport, annexé à la présente, est public et doit être tenu à la disposition des usagers du service pour information.

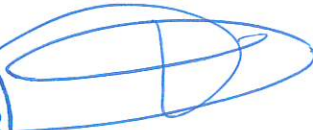
L'assemblée délibérante décide, à l'unanimité, de :

- **Prendre acte** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – exercice 2023 - de Saint-Etienne Métropole..

L'HORME, le 08 novembre 2024

Mme le Maire,
Audrey BERTHEAS

La secrétaire de séance,
Camille NOTO CAMPANELLA



Indicateurs de performance à l'échelle de la Métropole



194 826 abonnés
pour 401 437 habitants desservis



24 295 910 m³
mis en distribution



19 233 446 m³
consommés par les habitants



131 l/hab/jour
consommation moyenne



99,79 %
des 3 767 prélèvements réalisés
conformes aux normes



2 526 km
de réseau (hors branchement)



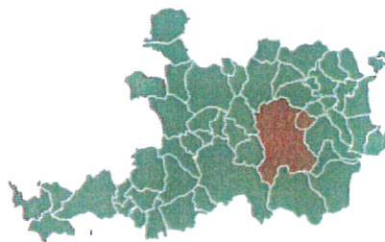
9
usines de production



130
réservoirs (132 439 m³)



82,13 %
rendement moyen du réseau



SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Saint-Etienne Métropole
2 Avenue Grüner - CS 80257
42005 Saint-Etienne Cedex 1
Tél 04 77 49 21 49
e-mail : accueil@saint-etienne-metropole.fr



Présentation générale du service

Mode de gestion du service

Le service de distribution est exploité en délégation de service public confiée à la société VEOLIA pour une durée de 12 ans (échéance de la nouvelle délégation 30 juin 2029).

Ressources en eau

La fourniture d'eau est assurée par :
 ► les barrages de La Rive et de Soulages dont l'indice de protection est de 60 %.
 Le service peut être secouru à partir :
 ► du barrage du Dorlay dont l'indice de protection est de 60 %.

Population desservie

	2022	2023
Nombre d'abonnés	19 340	19 480
Population	40 503	40 307

Bilan des volumes

	2022	2023
Volume produit [m³]	2 073 610	2 025 904
Volume importé [m³]	17 331	25 647
Volume exporté [m³]	29 074	35 765
Consommation [m³]	1 745 206	1 702 228

Patrimoine du service

- Stations de traitement : 2
- Réservoirs : 16 (17 570 m³)
- Stations de pompage : 18
- Linéaire de réseau : 262,900 km

Elements tarifaires

Référence de la délibération tarifaire

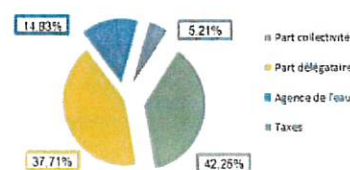
Délibérations syndicales du 21 décembre 2012 et du 14 avril 2015 :

- Part fixe (abonnement) : 8,00 €/an
- Part variable : 0,90 €/m³

Facture de 120 m³ au 1^{er} janvier 2024

	Quantité	PU	Prix total
Part collectivité			
Part fixe [€]	1	8	8,00
Part variable [€/m³]	120	0,9	108,00
Part délégataire			
Part fixe [€]	1	38,15	38,15
Part variable [€/m³]	120	0,765	91,8
Agence de l'eau			
Redevance pollution [€/m³]	120	0,29	34,80
Préservation des ressources	120	0,09	10,80
Taxes			
Total Hors Taxe [€]			291,55
TVA [€]		5,50%	16,04
Total 2024 (€ TTC)			307,59
Total 2023 (€ TTC)			297,96
Evolution 2024/2023			3,23 %

Répartition de la facture de 120 m³



Indicateurs de performance

Qualité de l'eau

Paramètres micro-biologiques :

- Nombre de prélèvements : 74
- Nombre de prélèvements non conformes : 0
- Taux de conformité : 100 %

Paramètres physicochimiques :

- Nombre de prélèvements : 35
- Nombre de prélèvements non conformes : 0
- Taux de conformité : 100 %

Branchements en plomb

Nombre de branchements en plomb connus : 0

Indice de Connaissance et de Gestion

Patrimoniale (ICGP)

ICGP : 107 / 120

Rendement et indice linéaire de pertes en réseau

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	89,20	88,11
Rendement réglementaire [%]	68,84	68,77
Indice linéaire de consommation [m³/j/km]	19,49	18,84
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]	3,31	3,27
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/j/km]	2,36	2,54

Qualification du réseau au regard des valeurs guides de l'Agence de l'Eau : Bon